

TARIFICATION 2020

En vigueur

(taxes non-incluses)

ANNEXE I DROITS QUOTIDIENS EXIGIBLES DANS LA ZEC JARO

COLONNE A Activités	COLONNE B Montants des droits exigibles par jour		
	MEMBRE	NON-MEMBRE	- DE 18 ANS (2)
1. Pêche (1 ^{er} déc. Au 15 avril)	28,45\$	28,45\$	28,45\$
2. Pêche (16 avril au 30 nov.)	28,45\$	28,45\$	20,01\$
3. Chasse à l'exclusion de la chasse au cerf de Virginie, à l'orignal ou à l'ours noir	28,45\$	28,45\$	

ANNEXE II DROITS FORFAITAIRES EXIGIBLES DANS LA ZEC JARO

COLONNE A Activités	COLONNE B Montants des droits forfaitaires					
	Membre	Membre Conjoint	Membre -18ans	Membre Familial (1)	Non-membre	Non-membre -18 ans (2)
2. Pêche (16 avril au 30 nov.)	161,78\$	96,67\$	44,10\$	269,92\$		36,57\$
3. Pêche trois jours consécutifs					70,33\$	36,57\$
4. Chasse à l'exclusion de la chasse au cerf de Virginie, à l'orignal ou à l'ours noir.	124,12\$		70,33\$			
5. Chasse au cerf de Virginie (Toutes périodes)	230,93\$		116,98\$		269,87\$	
5a. Chasse au cerf de Virginie (Période Poudre noire)	162,07\$					
5b. Chasse au cerf de Virginie (3 jours consécutifs)					141,60\$	
6. Chasse à l'orignal	217,34\$		122,90\$		269,87\$	
7. Chasse à l'ours	61,20\$				269,87\$	
8. Chasse mixte (5 et 6)	311,75\$		200,59\$			
9. Forfait mixte (2,4,5,6,10)	442,49\$		233,45\$			
10.a Forfait circulation an 1 auto	112,39\$				112,39\$	
10.b Forfait circulation an 2 autos+	112,39\$				112,39\$	
10.c Forfait circulation routier pour détenteur des forfaits 9 ou 11.	0,00\$					
10d. Forfait circulation (10 jours consécutifs).	32,77\$				32,77\$	
11. Forfait mixte (2,4,5,6,7,10)	466,23\$		349,57\$			

(1) Famille: Le membre, son conjoint et leurs enfants de – de 18 ans.

Tarif de circulation journalier par auto : \$11,27

TARIFS POUR SERVICES ET CAMPING

Embarcation

Location de chaloupe 1 journée :21,75\$

Camping aménagé Jaro

a. Annuel.....1025,00\$

b. A la journée.....25,00\$

Matériel hiver

a. Brimbales.....0,50\$

b. Location de cabanes sur glace/jr.....21,75\$

Camping pour tente au sol

a. A la journée.....15,00\$

Camping rustique

a. Entre 01/05 et 01/12.....350,00\$

b. Entre 20/09 et 01/12.....75,00\$

c. Roulottes mobiles jour.....25,00\$

Tous ces produits sont taxables à l'exception de la location d'unité de camping.